Labbeville



infos



Le Bulletin d'informations Municipales

Octobre 2009 n°35





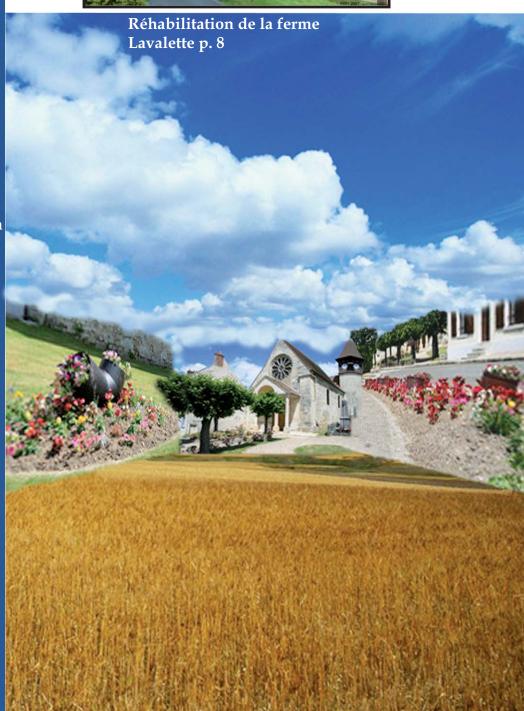
Inauguration de La station d'épuration à Butry p. 7



La St Jean 2009 p. 12



La fête Cantonale p.13







votre retour de vacances, ce qui a du vous étonner dans Labbeville est la disparition de notre fabuleux rondpoint qui s'était révélé, à l'usage, un aménagement dangereux pour les automobilistes qui, il est vrai, prenaient quelques libertés avec le

Code de la Route.La

création d'une « zone 30 » assure maintenant la sécurité devant l'école. Ces travaux financés par le Conseil Général du Val d'Oise ne sont pas terminés : la remise en état de la chaussée entre les deux plateaux est encore en attente. Un 2ème aménagement de sécurité est également en bonne voie : la pétition des riverains du « Ha-

meau de Biard » remise en mains propres au président du Conseil Général a eu un effet positif et 2010 pourrait voir ces travaux se réaliser. Une autre bonne nouvelle : notre projet de Contrat Rural a été accepté par le Conseil Général du Val d'Oise. Nous attendons maintenant l'accord du Conseil Régional Ile de France. Pour mémoire, il s'agit de la création d'un atelier municipal, la réfection de la toiture de la cantine, la créa-

tion d'une rampe d'accès au Foyer Rural et le remplacement de portes et fenêtres sur bâtiments communaux. Voici pour les projets qu'il faut finaliser mais le sujet le plus important reste le choix de l'assainissement du village. Les diverses études se terminent et nous vous en informerons bien évidemment.

Lyne Renard



Mairie de Labbeville

1, grande rue 95690 Labbeville

Tel: 01 34 70 60 15 Fax: 01 30 34 71 17

www.labbeville.fr E-mail: mairie@labbeville.fr

Horaire d'ouverture

Lundi 09h30 - 12h30 Mardi 14h00 - 19h00 Jeudi 14h00 - 17h00

Les 1er et 3ème Samedis du mois 10h - 12h

Permanence du Maire et des Adjoints les Mardis et Jeudis



M. Jean-Marie Deliège 01 34 70 84 73 06 22 58 70 62



M. Michel Richard 06 74 28 47 74



M. Christan Dumet 01 34 80 17 70 06 85 58 49 89



M. Alain Devillebichot 01 39 37 80 43 06 09 11 01 23



M. Sylvain Berté 01 39 37 80 93 06 62 49 30 32



M. Marc Audren 01 34 70 62 97



M. Thierry Meyer 01 30 34 71 56 06 07 13 37 72



M. Jean-François Foucart 01 34 70 62 30 06 33 24 04 55



Mme Christine Hennebelle 01 30 34 70 66



Mme Caroline Chapotin 01 30 34 71 12



Extraits des comptes rendus des conseils municipaux



Voici un résumé des décisions prises sur ces derniers mois en conseil municipal. L'intégralité des comptes rendus est disponible en mairie ou en ligne sur notre site.

Conseil du 14 Janvier 2009

Achat du terrain AC 75 et AC 76, rue Haute du Mesnil Le Conseil confirme sa délibération du 19 juin 2008 concernant l'achat du terrain situé rue Haute du Mesnil, aux conditions fixées par le jugement du 29 février 2008. Il conteste les clauses nouvelles ajoutées dans l'acte de vente par le service des Domaines et engager une procédure judiciaire pour faire rétablir les conditions de vente jugées. La commune se dote des services d'un conseil pour l'assister dans cette procédure.

Conseil du 05 Février 2009

Approuve le placement de fonds sur compte à terme d'un montant de 352.000,00 € pour une période d'un mois. Accepte de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire au taux de 31 % de l'indice 1015 et d'adjoints au taux de 8,25 % de l'indice 1015 à compter du 1er janvier 2009. Décide le renouvellement du contrat d'entretien des locaux mairie/école/cantine auprès de la société APS Net-

toyage/OSNY suivant propositions du 1er et 22 janvier 2009 (entretien mensuel des locaux 439,20 € HT (525,28 € TTC) + Vitrerie (par intervention) 82,50 € HT (98,67 € TTC). Demande une aide financière auprès du Conseil Général du Val d'Oise et du Conseil Régional d'Ile de France pour travaux d'aménagement de ravine suivant devis de l'association VIE VERT/Cormeilles-en-Vexin d'un montant TTC de 4780,00 €. Est favorable au projet d'étude sur le « collecteur » d'eau usée pour un raccordement Labbeville-Vallangoujard à la station d'épuration de Butry sur Oise.

Conseil Municipal du 20 mars 2009

Approuve le placement de fonds sur compte à terme d'un montant de 352.000,00 € pour une période d'un mois. .Adopte le Compte administratif 2008 de la commune, DEPENSES FONCTION NEMENT 267.958,72 € INVESTISSEMENT 419.969,59 € TOTAL 687.928,31 € RECETTES FONCTIONNEMENT 980.159,62 € INVESTISSEMENT 354.094,23 € TOTAL

1.334.253,85 € EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE +646.325,54 € Approuve le compte de gestion 2008 du trésorier. Approuve le Budget primitif 2009 de la commune, tant en recettes qu'en dépenses Section de FONCTIONNEMENT: 1.086.108,00 € Section d' INVESTISSEMENT : 786.583,00 €. Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition à savoir Taxe d'Habitation à 11,56 %, taxe foncière bâti 5,09 % Taxe foncière Non bâti 50,16 %. Décide de fixer les tarifs de vente concernant les Insertions publicitaires dans le Bulletin Municipal au 1/4 de page 50 euros HT à la 1/2 page 75 euros HT ou 4ème de couverture : 150 euros HT et la vente de stères de bois à emporter en 50 cm de 35 € à 50 € TTC suivant qualité du bois. Approuve la convention d'assainissement LABBEVILLE-VAL-LANGOUJARD. Nomme de nouveaux membres au sein du CCAS: Mrs Jean-Marie DELIEGE, Michel RI-CHARD et Christian DUMET en tant qu'élus Mmes FRECHON Marysol, KELLER et Mr Jean-Claude LENNES sont nommés par Mme RENARD. Est favorable au changement de fournisseur d'accès internet et souhaite souscrire un contrat PRO auprès d'ORANGE.

Conseil du 2 Avril 2009

Accepte le renouvellement du contrat de maintenance informatique selon le devis de la Sté Adequation Consulting pour un coût annuel de 1800 Euros. Approuve le renouvellement de placement de fonds sur compte à terme un montant de 352.000,00 € pour une période d'un mois. Adopte la demande de subvention dans le cadre du Contrat Rural. Adopte La demande de subvention adressée au PNR concernant le mur mitoyen se trouvant derrière le restaurant scolaire qui s'est en partie écroulé. Un devis a été remis aux consorts Maigniel qui sont aussi concernés. Accepte la réalisation d'un diagnostic sur l'accessibilité des établissements publics (avant fin 2010) proposé par le Conseil Général, ainsi que l'adhésion à un groupement d'achat.

Conseil du 28 Mai 2009

Approuve le renouvellement de placement de fonds sur compte à terme d'un montant de 352.000,00 € pour une période d'un mois. Accepte la rémunération de Maitre Anthian fixée à 119 Euros/h (avocat qui a conseillé la commune bénévolement tout au long de la négociation pour l'achat du terrain rue Haute du Mesnil). Accepte l'achat d'un nouveau poste informatique en choisissant la société Adaquation Consulting pour un coût de 1076,40

Euros TTC. Approuve le renouvelle-

ment de placement de fonds sur compte à terme d'un montant de 352.000,00 € pour une période d'un mois. Adopte les tarifs suivants pour la vente de boissons (fête de la St Jean) : Bière de Gisors 33 cl 1,50 €; Boisson non alcoolisée 1,00 € ; Cafés 0,50€ ; Glaces 1.50€. Adopte l'interdiction totale de stationnement Chemin Boury dans un soucis de sécurité (accès pompiers). Autorise le créneau horaire de 17h à 19h pour les bruits gênants les dimanches et jours fériés. Décide d'analyser les offres des deux bureaux d'étude restants en compétitions concernant le tracé de collecte d'eau usées entre Vallangoujard, Labbeville et la station de Butry (commission prévue pour le 2 Juin).

Conseil du 20 Juin 2009

Approuve le placement de fonds sur compte à terme d'un montant de 354.000,00 € pour une période d'un mois. Adopte les Modification des clauses sur l'acte de vente des terrains AC75 et AC76 rue Haute du Mesnil (proposition de maître ANTHIAN). Confirme le choix de la commission mixte entre Labbeville et Vallangoujard du bureau d'étude Sogeti en ce qui concerne le tracé d'un collecteur d'eaux usées. Le coût de cette opération sera de 7600 Euros HT à partager avec Vallagoujard.

Adopte une modification du budget primitif 2009. Confirme son accord concernant le contrat rural qui se détail ainsi :

- Aménagement d'un atelier municipal 120000 Euros subvention 96000 Euros.
- Réhabilitation d'un batiment communal 49000 Euros subvention 39200 Euros.
 - Travaux d'accessibilité et d'isolation du foyer rural 38000 E subvention 30400 Euros.
 - Extension d'un local de stockage 122000 Euros subvention 74400 Euros.

Conseil du 3 Septembre 2009

Approuve le placement de fonds sur compte à terme d'un montant de 354.000,00 € pour une période d'un mois. Maître Hantian confirme que le dossier est toujours en attente et qu'il faut de toute façon attendre une initiative des domaines. Adopte la convention avec les consorts Maigniel concernant le mur derrière le restaurant scolaire. La commune a obtenu du PNR une subvention de 70% du montant des travaux HT, qui s'élèvent à 25535 Euros TTC.





Hopitaux- Cliniques

Centre hospitalier de Pontoise Clinique Sainte Marie (à OSNY) 01.34.20.96.96. La clinique Conti et L'Hôpital - Fondation Chantepie-Mancier à L'Isle-Adam 0826 968 968

MEDECINS GENERALISTES

AUVERS-SUR-OISE

Le Queignec Jean-Louis 23 rue Pois 01 30 36 10 65 Salon Michel 37 rue François Villon 01 30 36 75 58 Deschamps-Bardouillet Martine 01 34 48 00 90 Heurtin Bernard Villon 01 30 36 70 46

ENNERY

Payet Jean-Philippe 01 30 32 47 34

NESLES LA VALLEE Hoizey Yves 01 34 70 67 70

VALLANGOUJARD Bellenot Jean-Pierre 01 34 66 55 22

INFIRMIER(E)S

AUVERS-SUR-OISE Richard Emmanuelle et Gueux Claudine 01 30 36 75 24

ENNERY

Ferrier Louisa 01 30 32 52 59 Schitter Catherine 01 30 37 15 84

NESLES-LA-VALLEE TRISTRAM Christelle 01 39 37 81 88

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

AUVERS-SUR-OISE Gillet Alain 01 30 36 74 77 Touboul Corinne 01 30 36 16 90 / 06 80 84 36 64 Vercammen Denis 01 30 36 18 14

ENNERY LE TALLEC Jean-Marie 01 30 32 66 12 BORGES Jean-Daniel 01 30 32 66 12

NESLES-LA-VALLEE Lorentz Alain, Pouliquen Catherine et Bax Huguette 01 34 70 65 03

AVEC LE CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE, LE PERMIS C'EST MOINS CHER!

Visuel campagne permis de conduire Jusqu'à 600 € pour les moins de 26 ans Trop de jeunes valdoisiens n'ont pas les moyens nécessaires pour financer leur permis de conduire, ce passeport indispensable vers l'autonomie. Le Conseil général du Val d'Oise met donc en place le dispositif Aide

au Permis pour tous les jeunes de moins de 26 ans.

Pour qui?

Jeunes de moins de 26 ans habitant dans le Val d'Oise, pour votre 1ère obtention du permis B (y compris les jeunes en conduite accompagnée).

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles : dans les auto-écoles partenaires du dispositif et dans les maisons du département et en téléchargement..

A savoir:

Quel que soit le montant, les aides vous seront directement versées sur votre compte bancaire, sur la base du RIB transmis lors de l'inscription.

Pour plus d'informations : numéro vert : 0 800 88 10 14 ou permisdeconduire@valdoise.fr

SERVICES PUBLICS

Information sur vos droits et toutes démarches administratives :

Téléphone: 3939 - site: www.service-public.fr

Pièces administratives

Les passeports biométriques sont en circulation depuis le 14 mai 2009, Seules les Mairies équipées sont en mesure de les déli-

équipées sont en mesure de les délivrer. Pontoise, l'Isle Adam, Auvers s/Oise sur RdV 01.30.36.70.30 figurent sur la liste (95) consultable en Mairie de Labbeville. Les formulaires de demande peuvent être délivrés en Mairie de Labbeville où vous obtiendrez

tout autre information sur le site de la Préfecture www.val-doise.pref.gouv.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES:

Rappelons que le syndicat intercommunal de transport d'élèves (SITE) a fixé à 3 euros le tarif pour les demandes de duplicata de carte ainsi que les cartes attribuées aux correspondants scolaires. C'est le prix de revient des frais de dossiers.

Pourquoi la carte imagine R?

Pour que nos jeunes se rendent sur leur lieu d'études avant le BAC, le STIF et le conseil général organisent et subventionnent plusieurs cartes de transport. Avec la carte OPTILE, pour 47 euros moins de 18 ans (91 euros plus de 18 ans) le jeune voyagera sur son trajet domicile- école, aller retour,



une fois par jour en période scolaire. (pour les gardes alternées les deux domiciles sont pris en compte). Avec la carte IMAGINE R, pour 151,90 euros, le jeune circule librement dans les zones 4 et 5 les jours « d'école ». Les week-end et jours fériés, petites et grandes vacances et le jour de la fête de la musique, l'accès est libre dans l'ensemble des transports de l'île de France (75 77 78 91 92 93 94 95 métro, bus train, RER et tramway). Des réductions (ciné, restaurant...) sont offertes toute l'année. Le choix de la carte de transport reste à votre jugement de son utilisation.

ELECTIONS REGIONALES prévues en Mars 2010



Les bibliothèques des villages voisins vous accueillent:

GENICOURT: La bibliothèque est ouverte au public les mercredis de 14H30 à 16H30 les jeudis de 16H à 17H30

Les samedis de 10H30 à 12H30

Les enfants et les adultes sont reçus, l'inscription est gratuite. Le prêt est de 3 livres pour 3 semaines et de 2 CD ou CD-ROM pour 2 semaines. Vous pouvez réserver si vous désirez un document particulier car les bibliothécaires travaillent en réseau. Des animations sont proposées: accueil d'écrivain ou d'exposition.

ENNERY :ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16H30 à 18H.

NESLES LA VALLEE: mercredi après-midi

Agenda

Le 18 octobre: Brocante de Labbeville (fral)

Le 18 octobre: Concours équestre au Haras de La Chapelle à Labbeville

Le 5 novembre: Conseil municipal

Le 11 novembre: CEREMONIE du 11 novembre à 10h00.

Le 16 novembre: RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 3 décembre: Conseil municipal

Le 5-6 décembre: MARCHE DE Noël (fral)

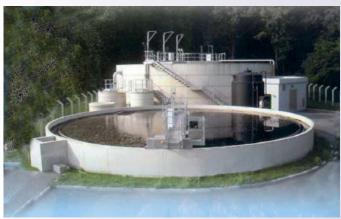
Le 12 décembre: Le comité d'animation organise un arbre de Noël pour les enfants nés après le 1er Décembre 1996, à 15h30 sous le préau de l'école. Goûter, spectacle, cadeaux seront au programme. Il se murmure que le Père Noël serait de la fête. Pour votre participation veuillez vous inscrire gratuitement en mairie, téléphone ou mail avant le 16 Novembre 2009.



Inauguration de La station d'épuration à Butry

La station d'épuration du SIC-TEU (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées dans le bassin du Sausseron) vient de terminer une phase importante de rénovation. Opérationnelle depuis juin 2009, cette nouvelle station a été inaugurée le 24 septembre par les maires des trois communes adhérentes, Butry sur Oise, Nesles la Vallée et Valmondois, en présence des représentants du Préfet, du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.





Le Président du SICTEU, Jacques Derue a pu légitimement féliciter tous les acteurs de ce projet pour un résultat qualifié de "prouesse technologique". Les rendements épuratoires sont excellents pour tous les paramètres mesurés en continu par l'exploitant. Au traitement des matières organiques (carbone, azote et phosphore) a été ajoutée une désinfection aux ultra violets, le résultat étant une eau épurée de meilleure

qualité que celle de l'Oise dans laquelle elle est rejetée. Autre performance, le prix moyen de l'assainissement a pu être maintenu inchangé à 2,92 € par mètre cube.

Il s'agit d'un équipement résolument tourné vers l'avenir : qualitativement, puisqu'il dépasse dès aujourd'hui les normes d'épuration qui nous seront imposées à l'horizon 2015 ; quantitativement, puisque sa capacité de 6700 équivalents habitants lui permet d'envisager un potentiel important de développement du nombre de raccordés. Invités à la cérémonie, les élus de Vallangoujard et de Labbeville étudient en commun la faisabilité d'un raccordement de leurs réseaux à la station du SICTEU, parallèlement à la construction de leurs propres stations d'épuration. Si cette première option était retenue, celle-ci pourrait retrouver son objectif initial de protéger la plus grande partie du Sausseron de tout rejet d'eaux usées.

Thierry Meyer



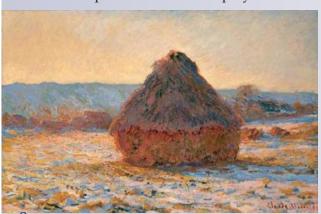
Réhabilitation de la ferme LAVALETTE

arce que c'est un événement dans l'histoire de notre village,'il est important de souligner la transformation d'une bâtisse qui a tant à nous raconter. A Labbeville, il y a trois grandes fermes agricoles. La ferme Leroy déjà rénovée par sa propriétaire et exploitée en acti-

59.73

La cour en 1910

vité de location de salle. La ferme Maignel toujours exploitée et la ferme Lavalette à deux pas, qui l'an passé fût vendue. L'ensemble des bâtiments sont la propriété d'un promoteur immobilier afin de les valoriser en résidence. On constate ce phénomène partout en France, car il n'est pas toujours aisé de traverser le centre des villages avec les engins agricoles. De plus rares sont ceux qui stockent leurs récoltes. Pourtant à l'époque toutes ces fermes étaient prévues pour accueillir des chevaux pour le travail, souvent des vaches pour l'exploitation laitière et bien sur le stockage des céréales. Aujourd'hui la mécanisation a pris le dessus. Dans la ferme Lavalette on trouvait toutes ces activités. Depuis sa construction en 1854, puis 1864 pour la seconde aile, toutes y étaient réunies. Au RDC on trouvait l'écurie, l'étable et au dessus les ouvriers entassaient les sacs de céréales de 100 kilos. Si vous avez la chance de croiser des anciens de l'exploitation, ils vous raconteront des histoires passionnantes sur le travail à la ferme. Comme le bouquet qui était descendu par la dernière charrette, qui symbolisait la fin des moissons. La photo était prise à l'entrée avec les ouvriers devant ce bouquet. Ils étaient une trentaine à cultiver 150 hectares. Le plus souvent les employés de l'usine, en



en 1910 puis le grain mis en sac. La récolte qui ne pouvait être contenue dans les greniers était montée en meule sur la plaine. Un bat-

face, prenaient leurs

congés pour les

moissons. Les 35h

sont bien loin à cette

époque! Il faut les

imaginer accomplir

toutes les tâches qui

faites par seulement

Une fois le blé

coupé il était mis en

bottes, battu, séparé

de la menue paille

sont

personnes.

aujourd'hui



teur venait de Méru avec son matériel battre les bottes à même le champ au gré du temps. La pre-

mière moissonneuse batteuse est arrivée au début des années 1950. Deux ouvriers étaient à son bord, le premier à la conduite et le second au remplissage des sacs. Jusqu'au jour où la mécanique moderne a renvoyé le personnel dans les usines et les bureaux : seule une bâtisse vide et hors norme affrontait le 21ème siècle.



Claude Monet Meule au soleil, effet de neige, 1891



e projet de rénovation comprend l'ensemble du bâti existant, soit 3600 m² sur un terrain de 1,9 hectares, repartis en 20 maisons de ville. Les travaux de transformation ont débuté en septembre 2008 et devraient être achevés en juin prochain. Mais l'hiver dernier ayant été rigoureux, le retard est déjà au rendez-vous! Les lots sont répartis en deux catégories séparées par la cour. Dix avec un jardin entre 300 et 500 m² et dix sans jardin, mais avec une terrasse. Les surfaces varient entre 66 m² pour le plus petit et 220 m² pour le plus grand. La moyenne étant de 85 m². Chacune des maisons possède son accès privé, sans pour autant pouvoir stationner devant son logement. Derrière la résidence, la transformation de l'ancien poulailler est quasiment achevée. Il accueille 18 box clos et 42 parkings à l'extérieur, où les occupants pourront garer leurs véhicules. Dernièrement une cuve de 40.000 litres fût enterrée pour recueillir les eaux usées. Elle est capable à elle seule « d'assainir » 130 habitants. Par ailleurs

envisager une augmentation de la population grâce à ce projet d'environ 50 à 60 habitants à Labbeville. Nous leur réserverons notre meilleur accueil.

Sylvain Berté





on peut regretter

que le projet n'ait pas pu attendre l'assainissement collectif prévu pour le centre du village. L'ensemble des logements sont commercialisés hors d'eau et hors d'air, libre à chaque acquéreur de concevoir les pièces, l'installation électrique, la plomberie et toutes les finitions. La situation économique est favorable pour les bons bricoleurs, même si les matériaux sont toujours trop chers. A la fin septembre quatre lots ont déjà trouvé acquéreurs. Si l'on considère une moyenne de 2,5 ou 3 habitants par logement, on peut





Les travaux du clocher

es fissures étant apparues sur la façade ouest et à l'angle sud ouest du clocher de notre église, vos élus ont pris contact avec l'architecte qui a dirigé les importants travaux de consolidation réceptionnés en février 2002. La réunion qui s'est tenue le 30 octobre 2008 a permis à l'architecte et à l'entreprise qui avait réalisé les travaux de s'assurer de l'ampleur des désordres apparus. La solution qui nous a ensuite été proposée par l'architecte et l'entreprise consistait en la réalisation de nouveaux travaux de consolidation. Tous deux évoquaient la possibilité d'avoir recours à leur assurance. L'examen du dossier nous a amenés à constater que les travaux proposés avaient en fait été jugés nécessaires par l'architecte lors de son étude initiale, mais non réalisés par la suite. Cette situation a amené la commune à se rapprocher de son assureur, lequel a désigné un expert qui, après avoir réuni toutes les parties le 4 mars 2009, a rendu son rapport le 31 mars 2009. Il est à noter que l'expert n'a pas jugé utile d'étayer le clocher. Un relevé précis des fissures a été effectué le 27 juillet 2009 et un relevé comparatif sera effectué en février 2010. C'est ensuite qu'une décision sera prise mais il est probable que nous devions effectuer des travaux de consolidation pour un montant que nous ne sommes pas actuellement en mesure de chiffrer. Il restera à déterminer la part de responsabilité incombant à chacun des intervenants

Christian Dumet



Contrat rural



Tous avons déjà évoqué ce dossier qui permettra de financer l'atelier communal, l'aménagement d'une aire de stockage du gros matériel, des travaux d'économie d'énergie (remplacement des baies vitrées de la cantine et du foyer rural par des baies à double vitrage) ainsi que des travaux d'accessibilité au foyer rural pour les personnes à mobilité réduite. Après la phase d'étude, menée avec le concours d'un architecte, nous sommes entrés dans la phase du financement. D'ores et déjà, le Conseil Général nous a fait part officiellement de son accord pour la prise en charge de 55% des dépenses (hors taxes) de ce projet. Nous sommes maintenant dans l'attente de la décision du Conseil Régional qui devrait examiner notre dossier lors de sa séance du 13 novembre 2009. Nous pourrons ensuite passer à l'étape suivante : dossier de permis de construire, appel d'offres.

Christian Dumet



Le tournoi amical de boules, organisé par le FRAL le 6 juin a connu un beau succès. 18 doublettes vivement encouragées par leurs supporters se sont affrontées sous un ciel radieux. Félicitations aux vainqueurs Arnaud et Olivier qui ont reçu leurs médailles des mains de Mattéo, notre plus jeune compétiteur.

Les 13 et 14 juin 2009, 27 personnes ont participé à un atelier d'ORIGAMI organisé par le FRAL et animé par Kim Quach, une artiste surprenante. Dextérité, imagination et patience étaient à l'ordre du jour.

Christian Dumet





HARAS DE LA CHAPELLE

Centre Equestre & Poney-Club

Leçons sur chevaux et poneys dressés Baby-Poney pour les plus jeunes

Carrousel : Le haras de la chapelle a gagné le championnat de France

Carrousel : L Promenades Randonnées Attelage Voltige

Pensions

Boxe , Travail , Pré (nos herbages) **Compétitions**

CSO, CCE, Dressage Participations aux championnats de France Poneys et 5ième Catégorie (La Motte Beuvron), Participations aux championnats des jeunes (des poussins aux juniors), aux championnats 4ième et 3ième catégorie. Le Haras de la chapelle dispose de deux camions pour emmener les compétiteurs

5, route de MERU - 95810 Vallangoujard Ecurie : Tél. : 01 34 66 20 41 Fax : 01 34 66 53 55

E-mail: haras-de-la-chapelle@wanadoo.fr contact@haras-de-la-chapelle.com



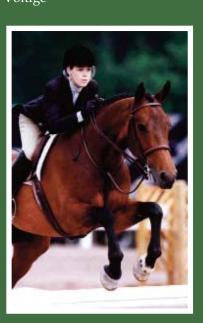
Préparation et exploitation

Débourrage, concours modèles et allures, exploitation jeunes chevaux (SHF), Chevaux d'âge en seconde catégorie.

Levage

Prise en pension de poulinières et de poulains , prise en charge des poulinages





Pique Nique de la St Jean







Village Fleuri

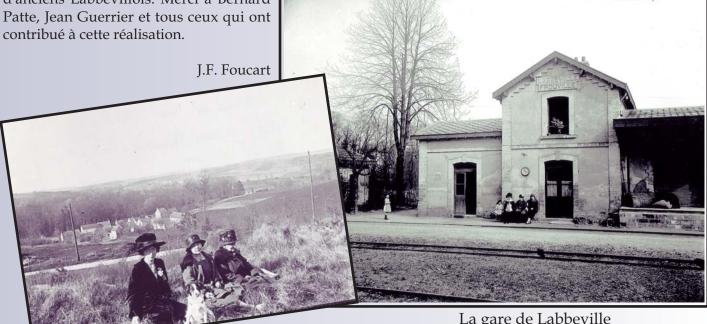
hacun aura constaté le soin apporté par nos employés communaux à l'entretien et à l'embellissement de notre village. La municipalité a donc décidé de présenter notre candidature au concours des villages fleuris. Début juillet, le jury a effectué le tour du village et le résultat des délibérations devrait nous parvenir avant la fin de ce mois. Quel qu'il soit, ce sera un encouragement à faire mieux encore.



Exposition patrimoine

e 16 et 17 mai 2009 au F.R.A.L, s'est tenue une exposition de photographies inédites de Labbeville (1920f 11944), grâce à Monsieur Bernard Patte qui nous les a confiées. 100 photographies, prises en son temps par Monsieur André Masson sur plaques de verre, et dont les tirages ont été effectués par Monsieur Jean Guerrier. Cette manifestation a attiré beaucoup de monde (plus de 200 visiteurs), non seulement de Labbeville,

mais des environs ainsi que des familles d'anciens Labbevillois. Merci à Bernard



Rue Chantepie

La gare de Labbeville

Concert à l'église St Martin



Tous les deux ans, le F.R.A.L organise un concert dans l'église St-Martin de Labbeville. Le dimanche 7 juin dernier, c'est la chorale d'Epiais-Rhus, sous la direction de Caroline Dumont, jeune et talentueuse chef de choeur, qui avec ses choristes a charmé l'auditoire dans notre petite église. Le répertoire exécuté brillamment était composé de chants de l'époque Renaissance, traditionnels anglais, classiques : Les Nocturnes de Mozart, de musique sacrée dont l' Ave Maria d'Arcadelt, de la lithurgie orthodoxe : le Tibie Païom, et un gospel. Ce groupe d'artistes a obtenu un grand succès et a été chaleureusement applaudi.

J.F. Foucart

Travaux

Sécurité école:

Afin de sécuriser l'école et le centre du village, une zone 30 km/h, encadrée par deux plateaux ralentisseurs a été mise en place. Le financement est assuré en totalité par le conseil général.

Autre travaux:

Différents travaux touchant essentiellement à la sécurité ont été réalisés, par exemple : le remplacement de bouches à incendie au hameau de La Chapelle, rue Haute du Mesnil et rue d'Hérouville ; la pose de nouvelles plaques de rue ; l'éclairage de l'abri bus rue du Grand Biard ; la reconstruction totale par nos employés communaux de l'écoulement des eaux de pluie de l'église.

Prochainement, c'est le mur mitoyen situé entre l'ate-

lier communal et la ferme Maigniel qui sera restauré grâce à un financement du Parc Naturel du Vexin (à hauteur du 70% du montant HT). La rue d'Hérouville verra ensuite des travaux de sécurité et son revêtement sera rénové.



8bis, Grande Rue 95690 Labbeville Tel: 01.30.34.79.07 (répondeur) www.lesptitsloupsduvexin.fr

Les projets fin d'année 2009

- Pour les vacances de la Toussaint : le jeudi 29 octobre, sortie au cinéma de Conflans Sainte Honorine
- Comme d'habitude une sortie est prévue un mercredi entre chaque vacances ; le mercredi 18 novembre, sortie au Bowling pour les grands et Kidzy pour les petits, le mercredi 16 décembre, sortie au Cirque à Paris

Le projet de la Boucle du Vexin avance.

La réalisation dans un premier temps de trois boucles secondaires a été confirmée, les travaux devant débuter au cours de l'année 2010.

Ces boucles secondaires seront ensuite reliées au tracé principal pour former un itinéraire de promenade et de circulation non motorisée de plus de 60 km dans le Vexin français. Labbeville est directement concerné par une des premières tranches de travaux qui aménagera la liaison Butry – Vallangoujard en empruntant principalement l'ancienne voie de chemin de fer.

Malheureusement, les élus de Labbeville n'ont pas été entendus à ce jour, puisque c'est le tracé initial pour lequel nous avions émis de sérieuses réserves qui semble devoir nous être imposé sans concertation.

Nous ne baisserons pas les bras et vous serez bien entendu tenus informés des résultats de notre action. Plus d'informations sur le site www.labbeville.fr , rubrique Commissions/Affaires agricoles-Environnement.

Naissances 2009

Nous felicitons les heureux parents de: Hambre BOUCLY née le 23 avril 2009 Christophe GRIÉ né le 28 avril 2009 Léonie CARON née le 18 juillet 2009 Clémence DENET née le 5 septembre 2009 Sophia BABER née le 29 septembre 2009

Jean-Marie Deliège 15



www.immovallee.com

Acheter

Nous trouvons et vous proposons des maisons qui vous ressemble, toujours en accord avec votre demande.



Nous sommes à votre écoute et mettons tout en oeuvre pour vous satisfaire.

Estimation GRATUITE

Louer

Une agence immobilière unique qui vous guide dans vos démarches et la gestion de votre dossier.

AGENCE DE LA VALLEE 5 rue Pierre Pilon 95690 NESLES LA VALLEE tél: 01 34 70 89 43 fax: 01 34 70 89 79

E-mail: contact@immovallee.com Site internet: www.immovallee.com